

Point de l'ordre du jour n°5 :

Campagne d'emplois 2026 - Postes hospitalo-universitaires

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU l'avis rendu par le conseil des directeurs de composantes en date du 9 septembre 2025 ;

VU l'avis rendu par le conseil académique de l'université d'Orléans en date du 16 septembre 2025 ;

VU l'avis rendu par le comité social d'administration du 25 septembre 2025 ;

La campagne d'emplois 2026 s'inscrit dans la poursuite de la montée en puissance du département de formation médicale et de la construction de l'UFR Santé prévue pour début 2027. Elle a été construite dans le cadre d'un dialogue entre les universités et les CHU d'Orléans et de Tours.

Il est proposé dans le cadre de la révision des effectifs hospitalo-universitaires 2026, la création de 11 postes pour le département de formation médicale :

- 1 poste de professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) ;
- 1 poste de Praticien Hospitalier Universitaire (PHU) ;
- 7 postes de Chefs de Clinique Assistant / Assistant Hospitalo-Universitaire (CCU-AH) ;
- 2 postes de professeur associé ;

Ainsi que 2 postes de maître de conférences des universités - praticien hospitalier (MCU-PH) vacants dont le maintien est demandé.

Ces postes viennent compléter les recrutements déjà effectués depuis 2023 soit 15 PU-PH, 6 MCU-PH, 2 PAST, 1 PHU et des 19 CCU-AH qui seront en poste en novembre 2025.

La liste des postes proposés pour la campagne 2026 est jointe en annexe.

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Le Conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2026 pour les postes hospitalo-universitaires.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	23
Membres représentés :	3
Total :	26

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	26
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 26 septembre 2025

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Propositions campagne d'emplois enseignants hospitalo-universitaires 2026

Corps Campagne 2026	Discipline	Option	Laboratoire de rattachement	Type	
PU-PH	5202 : Chirurgie viscérale et digestive		LI ² RSO	Type 3	Création
MCU-PH	4302 : Radiologie et imagerie médicale		LI ² RSO	Type 1	Vacant
MCU-PH	5102 : Cardiologie		LI ² RSO	Type 1	Vacant
PHU	4803 : Pharmacologie fondamentale, pharmacologie clinique, addictologie	4803 : Pharmacologie clinique	LI ² RSO		Création
PAST	4802 : Médecine intensive – Réanimation		LI ² RSO		Création
PAST	5301 : Médecine interne; geriatrie et biologie du vieillessement; addictologie		LI ² RSO		Création
7 postes CCU- AH					Création

PU-PH : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

MCU-PH : Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier

PAST : Professeur Associé en Service Temporaire

PHU : Praticien Hospitalier Universitaire

CCU-AH : Chef de Clinique des Universités-Assistant des Hôpitaux